PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

GRUNEWALD.

715 RUE DU CANAL.

PIANOS MATHUSHEK

SANS EGAUX PARFAITS

PHILIP WERLEIN, Lt'd.

614-616 RUE DU CANAL.

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

Placement désirable. Propriétés dans les Deuxième, Quatrième et Sixième District. Buvette Nos 3305 et 3307 rue Tchoupitoulas entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane. Excellentes propriétés de résidence formant l'encoignure des rues Harmony et Constance. Le magasin à deux étages No 1128 rue Décatur entre les rues Hôpital et Ursulines. Et le Magasin de bon rapport encoignure des rues Dauphine et Conti.

Succession de Joseph Spiro.

No 54.924—Cour Civile du District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 321 rue Gravier, JEUDI, le 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division D, signé le 29 mars 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges et dépenances là dessus y appartenant où de quelques façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée où Tchoupitoulas, Chippewa et Tolédano et l'avenue de la Louisiane, désigné par le No neuf, et mesurant trente trois pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt dix-huit pieds six pouces sur la ligne la plus près de l'avenue de la Louisiane, Cent sept pieds six pouces sur la ligne la plus près de la rue Toledano, et trente-deux pieds dans le fond, le tout d'après le plan de la dite propriété annexé à un acte passé pardevant Antoine Doricourt ancien notaire dans cette ville daté le 15 août 1856. Les améliorations consistent en une buvette et résidence Nos 3305 et 3307 rue Tchoupitoulas, entre la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane, contenant buvette et 10 chambres, deux grandes citernes et hangars dans la cour, louée sous un bail à la Security Brewing Company jusqu'au 30 septembre 1898, avec privilège de trois ans pour $25 par mois

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances là dessus y appartenant où de quelques façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmony, Constance Laurel et Pleasant désigné par le No un, sur un devis à cela annexé pour références et mesurant quarante cinq pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur en façade à la rue Constance de cent vingt pieds entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Harmonie et Constance. La dite portion de terre est composée de tout le lot désigné par la lettre D et cinq pieds sur le côté lequel est le plus près de la rue Constance du désigné par la lettre E sur un plan particulier annexé à un acte de vente de R. Dolbear à Hill, pardevant A. Chiapella, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1839. Les dits lots D et E se touchent et mesurant chacun quarante pieds de face à la rue Harmony sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot D formant l'encoignure des rues Harmony et Constance. Les améliorations consistent en diverses bâtisses se joignant les unes aux autres, contenant 19 chambres, allées couvertes, citernes et 4 lieux d'aisance dans la cour, le tout divisé en six locations closes séparément.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages, etc., qui y appartiennent, situé dans le second district de cette ville de la Nouvelle-Orléans, et désigné comme lot No quarante de l'ilet No treize, lequel est borné par la Vieille Levée et les rues Hôpital Galatin et Ursulines et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Vieille Levée, vingt-cinq pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Gallatin, quatre-vingt-cinq pieds de profondeur sur le côté vers la rue Ursulines et quatre-vingt neuf pieds deux pouces et six lignes de profondeur sur le côté vers la rue Hôpital les lignes de côté s'étendant vers la dite rue Vieille Levée à la dite rue Gallatin, le tout conformément au plan déposé dans l'étude de Amédée Ducatel ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en un grand magasin No 1128 rue Decatur (Vieille Levée) entre les rues Hopital et Ursulines, contenant un grand magasin et deux chambres au rez-de-chaussée et vestibule en haut, citerne et hangar dans la cour, loué à un bon locataire, à $250 par mois.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent avec tous les droits, voies, privilèges, dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Deuxième District de cete ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dauphine, St-Louis et Bourbon, le lot ici est désigné par le No Un sur un plan fait par Louis Surgi, voyer le 26me jour de juilet 1826, et déposé dans l'étude de William Boswell, ancien notaire en cette ville, lequel forme l'encoignure des rues Conti et Dauphine et ayant en mesure américaine trente trois pieds, cinq pouces de face à la rue Conti sur soixante-un pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur et de face à la rue Dauphine Les améliorations consistent en un magasin en briques No 841 rue Conti, à l'encoignure de la rue Dauphine, contenant six chambres et vestibule au premier étage et cinq chambres et vestibule au second étage, galeries devant et derrière etc., loué en sous-bail à V. Gruber jusqu'au 22 octobre à $50 par mois avec privilège de un an de plus.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront payer les taxes de 1898 en sus et au dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant.

Actes de vente pardevant J hn G. Eustis, notaire aux frais des acquéreurs.

3 avril—3 10 17 24—mai 1 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Connue Comme le No 836 rue Deslonde coin de la rue Bourgogne.

Antoine Cassanova vs A. B. Cassanova

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 55.957—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 28 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendent situées dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No douze, lequel est borné par les rues Deslonde, Bourgogne et Dauphine et l'avenue Jourdan et mesurant comme suit, à savoir: une des dites portions de terre forme l'encoignure des rues Deslonde et Bourgogne et a quinze pieds de face à la dite rue Deslonde sur une profondeur de quatre-vingt dix sept pieds entre lignes parallèles; et l'autre portion de terre, contigue à celle ci-dessus décrite, a aussi quinze pieds de face à la rue Deslonde sur quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Robert J. Malon y, avocat pour le plaignant.

25 mars—25 26—avri 1 7 15 22 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grands terrains de valeur dans le Audubon Place, dans le Sixième District,

Mesurant 141' 3" sur la ligne onest du West Park Place, sur une profondeur et face à l'avenue St-Charles de 209' 2" et 3"

John M. Bonner vs John Dongherty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,977—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Lot No 2 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans mesurant cent quarante et un pieds trois pouces sur la ligne ouest de West Park Place par une profondeur et face à l'avenue St-Charles de deux cent neuf pieds deux pouces et trois lignes et une profondeur de l'autre côté de deux cent six pieds un pouce et six lignes avec cent quatorze pieds sept pouces et deux lignes dans le fond d'après le dessin annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux; l'acquéreur devra accepter les titres de ladite propriété sujet aux termes, stipulations, conditions, régulations et obligations, etc, comme il est spécifié dans l'acte de vente primitif en dépendant, comme il est passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 16 juin 1894, enregistré dans le B. des T livre 151 folio 265, et dans le B. des H. livre 520 folio 103) une copie duquel acte est enregistrée dans le procès ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25mars 25—avril 1 7 15 22 28

VENTE PAR LE CONSTABLE.

B. F. Howell vs F. Lamarque.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 35,061. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MERCREDI, 27 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Dauphine et Bourgogne, ayant vingt six pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent cinquante pieds, connu comme le No 923 rue Dumaine.

Saisi dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant sur es lieux.

Ed. P. FOLEY,
Constable de la première Court de Cité.
23mars—23 27—avril 2 9 17 27

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé.....$500,00 00
Actif, 1er Janvier 1898.....1,097,20 16
Surplus.....304,7 0 00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE,
18 juin 97 1an OCTAVE LABARRE.

MEUBLES

BON MARCHE!

BON MARCHE!!

BON MARCHE!!!

Boston Furniture Company,

Encoignure Ursulines et Claiborne.

17 déc—1 an

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
20 mars

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA NAVARRE 23 avril
NORMANDIE, 30 avril.
LA BOURGOGNE, 7 mai,
LA TOURAINE, 14 mai.
LA GASCOGNE, 21 mai.
LA BRETAGNE, 28 mai.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.
E. E. PREVOST, 45 rue Baronne,
Agent Général au Sud.

12 fév—

CROMWELL Steamship Co.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers:

HUDSON.....Mercredi, 27 avril
LOUISIANA.....Mercredi, 4 mai.
KNICKERBOCKER.....Mercredi, 11 mai.

Sortiront de leur quai à 8 a. m. du pied de la rue Toulouse

Assurances de Marine sur Cargaison au Quart pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour A tous les Points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour fret ou passage s'adresser
ALEX. HARRIS, Agent,
—1an No 318 rue Carondelet

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE DU COMMISSIONNAIRE.

VENTE SPECIALE DU COMMISSIONNAIRE, No 12,626—Judah Hart vs Municipal Ice Manufacturing Company — Dans l'intervention de Geo S. Dodds—Dans la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, [Division de la Nouvelle Orléans].

Conformément à un décret rendu par l'Hon Don A. Pardee, juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane Division de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et d'un ordre octroyé par la dite Cour et à moi adressé je vendrai à la criée publique, au dernier et plus haut enchérisseur, pour du comptant, sans estimation, sur les lieux, coin des rues Sud Water et Market, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, samedi le 7ème jour de mai 1898, commençant à 11 heures A. M., la propriété suivante décrite a savoir—

Les terres et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant et particulièrement décrite dans un acte hypothécaire passé pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public dans la ville de la Nouvelle-Orléans Louisiane, le 30me jour de janvier 1892 comme suit, à savoir:

1° Sept certains lots de terre de batture ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Market, New Levée et St-James, formant ensemble une portion de terre ayant un mesurage collectif comme suit:

Une façade à la rue Water de cent soixante-dix-sept pieds dix pouces; une profondeur et façade à la rue Market, dont il forme l'encoignure, de cent soixante douze pieds, sept pouces et six lignes, de là, le long de la ligne de profondeur perpendiculaire rue Market et parallèle à la rue Nouvelle Levée, cent cinquante neuf pieds six pouces et sur l'autre ligne du fond courant vers la rue Water quatre vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes d'après un devis fait à la requête de Mc Closkey, Bigley & Co., le 30 octobre 1870, par J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville; les dix sept lots sont aussi désignés par les numéros "sept" à "treize" inclusivement de l'ilet No "34 A" sur un plan par Louis Pillié, ancien voyer de ville, le 29 juin 1867, déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, et sont décrite comme suit, à savoir:

Sept certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus en dépendant et y appartenant, situés sur la batture du Premier District de cette ville, désignés par les Nos Sept à Treize inclusivement de l'ilet "34 A", borné par les rues Peters (anciennement New Levee), Water, Market et St-James, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, en date du 29 juin 1867 et déposé en l'étude de Henry C. Dibble, ancien notaire, comme plan No 19, d'après ledit plan lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No sept mesurant vingt neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre vingt quatorze pieds un pouce et trois lignes sur la ligne de côté, le séparant du lot No six et cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur l'autre ligne de côté, le séparant du lot No 8, mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de cent sept pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No sept et cent vingt pieds trois pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No neuf; le lot No neuf mesurant vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces en largeur dans le fond sur une profondeur de quatre vingt-treize pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No huit et cent six pieds quatre pouces et quatre lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No dix; le lot No dix mesurant vingt neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Water, vingt-six pieds sept pouces en largeur dans le fond, sur une profondeur de cent six pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No neuf, et cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No onze, le lot No onze mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent dix neuf pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "dix" et cent trente deux pieds six pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "douze"; le lot No "douze" forme l'encoignure des rues Water et Market, et mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinq pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No "douze" et cent trente deux pieds six pouces et cinq lignes sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No "douze"; le lot No "douze" forme l'encoignure des rues Water et Market, et mesurant vingt neuf pieds sept pouces et cinq lignes de face à la rue Water, vingt six pieds sept pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent trente deux pieds, six pouces et cinq lignes sur la ligne de côté le séparant du lot No Onze et une profondeur et façade à la rue Market de cent quarante cinq pieds sept pouces et six lignes, et le lot No Treize mesurant vingt sept pieds de face à la rue Market, la même largeur dans le fond sur cent six pieds quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles; aussi, tout et particulièrement les machines, bouilloires, mécaniques et toutes autres dépendances de la dite manufacture de glace appartenant à la dite compagnie, et sur les dits lieux, ensemble avec les dépendances et accessoires qui s'y trouvent et comprenant la manufacture entière de la dite compagnie. La dite vente sera faite dégagée et libre de tous liens, charges qui peuvent se trouver dans cette affaire et spécialement libre de tous liens et charges résultant de l'hypothèque exécutée le 30me jour de janvier 1892, pardevant Jefferson C. Wenck, notaire public et de toutes les réclamations d'aucun porteur ou porteurs de bons et coupons garantis par ladite hypothèque, et libre de tous liens et charges de toute hypothèque postérieure ou liens ou privilèges, mais sujet aux taxes sur la propriété pour l'année dans laquelle ladite vente est faite, lesquelles seront assumées par l'acquéreur.

Pour de plus amples renseignements, voyez le décret enregistré dans le bureau du greffier de la Cour de Circuit des Etats-Unis à la Nouvelle Orléans, Lne.

ALCEE LE BLANC,
Commissionnaire Spécial.
6 avril—6 17 24—mai 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Résidence de Valeur et Attractive du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Jena et Long, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues St George et Cadiz.

Caroline W. Bellenyder, femme etc., vs Mme Vve Esther J. Trask.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53.276—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, vois, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, St George, Jena et Long, désignés comme lots numéros un, deux et trois, sur un plan annexé à un acte d'hypothèque levée en partie par le Commercial Homestead Association à Mme H. B. Daniel, passé pardevant Frederick Zengel Notaire le 13 avril 1894 et conformément à quel, les dits lots mesurent chacun, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Jena sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, les dits lots se touchent et le lot numéro un forme l'encoignure des rues Jena et Long.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Rice et Montgomery, avocats pour les plaignants.
19 mars—19 25—avril 1 7 15 21

Exposition de 1900.

Si vous voulez économiser et vous assurer le voyage, les frais d'hôtel et d'entrée à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, adressez-vous à

The Franco-American Tourist Co
126 W. 25th St. New-York. Versements mensuels ou hebdomadaires.
5mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, 21 avril, à 10 heures A. M.

Coin Dauphine et l'avenue Jourdan.

Meubles, Nattes, Ustensiles de cuisine etc., Groceries, Liqueurs, Vitrines, Etagères, etc.

Pour le compte de la succession de John Volkel.

Dossier No 55,670 de la Cour Civ le de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

En vertu et conformément à un ordre en date du 29 mars 1898, rendu pa l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, au local ci-dessus désigné JEUDI, 21 avril 1898, à 10 heures A. M., à l'encan il sera vendu les effets mobiliers conformément à un inventaire déposé en mon bureau. Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur
10avril—10 14 17 18 19 20 21

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE. Cottage double Nos 1323-1325 rue Sud Robertson, rapportant $20 par mois. Succession de George Ouder. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 54,919. Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon F A. Monroe, juge de la Division C de la susdite Cour, siégeant pour l'Hon Geo H. Theard, juge de la division E de ladite Cour maintenant absent, le dit ordre daté et signé le 3 janvier 1898 et adressé à Joseph L. Onorato, un encanteur dûment licencié et d'un ordre subséquent issu par l'Hon. Geo. H. Théard et daté et signé le 24 mars 1898, nous procéderons à vente aux enchères publiques le JEUDI 28 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 631 rue Commune, les propriétés suivantes—

Le tout et séparément, la part, intérêt et droit se montant à dix dix-huitièmes de feu George Ouder dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia (anciennement Maunsel), et Sud Robertson (anciennement Locust), désigné par le No 3 sur une copie à un plan annexé au dit acte d'achat passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 4me jour de mai 1870 et mesurant conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Sud Robertson sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra déposer 20 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant James Simeon, notaire. BAYNE & ONORATO, agents de propriétés, hypothèques, placements, No 824 rue Commune.

27 mars—27 28—avril 3 4 10 11 17 18 24 25 26 27 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Mulets, Charrettes, Coffre-fort, etc.

Church & Payton vs The Union Manufacturing and Lumber Company Limited.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No. 56.116 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI, 23 avril 1898, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieu coin de l'avenue Napoléon et de la rue Waters:

5 Mulets, 3 Charrettes simples et 1 double; aussi, un coffre-fort et deux bureaux, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Solomon Wolff avocat pour le plaignant.
12 avril—12 19 23

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Succession de Rafael Jene vs Ulysses Naquin.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans. No 30 591 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 22me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M. de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot d'installations de buvette et tout ce qui appartient à une buvette, comprenant chaises, tables, glacières, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité
13 avril—13 19 22

Un baril whiskey, Six barils vin.

Contenu d'une Maison de Logement et Pension.

Jacques Magne, agent, vs Prosper Jahier.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 30,739—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 728 Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, le 21ème jour d'avril 1898, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un baril whiskey, six barils de vin.

Et le même jour à midi, sur les lieux No 539 rue Toulouse, entre Decatur et Chartres, dans le deuxième District de cette ville, le contenu d'une maison de logement et pension, consistant en 40 lits, tables, chaises, glacières, matelas, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
12 avril—19 21

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St. Washington, D. C.

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des cables du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix: broché 30 cents; relié, 50 cents.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un bon placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée dans le Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Magasins et Jackson,

Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Camp et Joséphine.

Les terrains mesurant 99' 10" 1'" de face à la rue Magasins sur 120' 4" de profondeur, et de face à la rue Jackson.

A CREDIT.

Emanuel Smith vs Margaret A. Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,303—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 28 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatre et cinq dans l'ilet No 145, bornés par les rues Magazine, Jackson, Camp et Josphine sur un plan de De l'Isle, en date du 4 novembre 1869, déposé comme plan B, dans les régistres de Theo. Guyol, ancien notaire en cette ville, lesquels lots se touchent et mesurent comme suit—

Lot No quatre soixante-quatorze pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Magasins par cent vingt pieds quatre pouces de profondeur, et le lot No 5 vingt-cinq pieds de face sur la rue Magasins par cent-vingt pieds quatre pouces de profondeur et de face sur la rue Jackson, formant l'encoignure desdites deux rues, étant borné dans le fond par une allée de cinq pieds de large ouvrant sur la rue Jackson et commune aux dits lots et à d autres la bornant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions.

I. L'acquéreur devra payer comptant: Le montant de la réclamation du plaignant, maintenant dû, soit cinq mille dollars avec l'intérêt qui s'y rattache au taux de 6 0/0 par an à partir du 17 janvier 1897, jusqu'à paiement, 5 0/0 pour honoraires d'avocats sur le principal et sur l'intérêt de la réclamation du plaignant maintenant dûe, ainsi que sur le montant du principal et de l'intérêt des billets à être assumés comme il est décrit plus bas. Le coût et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville sur ladite propriété, à 1897 inclusivement.

II. L'acquéreur devra assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement.

1° D'un billet de $2.500, tiré par la défenderesse à son propre ordre et par elle endossée daté le 17 juillet 1894 et dû le 17 juillet 1898.

2° Un autre billet de la même date aussi tiré et endossé par la défenderesse pour la somme de $10 000 00 dû le 17 juillet 1899 avec intérêt sur chacun des dits billets à 6 0/0 par an à partir du 17 juillet 1897 jusqu'au paiement.

III. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat du plaignant.
25mars—25 26 31—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands ilets de terre de valeur dans le Septième District, avec améliorations, etc.

John J. Paquette vs Mme Rachel L Benton, exécutrice testamentaire dative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,184—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, anciennement la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson de cet Etat, désigné comme ilet No 289 A, nouveau No 618, borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin, Dixon et Dix septième, contenant 26 lots numérotés de 1 à vingt-six, inclusivement, d'après un plan dressé par Castaing et Celles, architectes, en date du 5 mars 1866 et déposé pour référence dans l'étude de James D. Augustin, ancien notaire en cette ville, les lots Nos 1 à 10, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue du Canal, par une profondeur sur chacun de cent dix-sept pieds six pouces; lots 11, 12, 13 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dixon sur une profondeur chacun de cent cinquante pieds Lots Nos 14 à 23, les deux inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue